

PROTECTING HUMAN DIGNITY  
PROTÉGER LA DIGNITÉ HUMAINE  
PROTEGER LA DIGNIDAD HUMANA



XXVIII International Conference of  
the Red Cross and Red Crescent, Geneva, 2003

XXVIII Conférence internationale de  
la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2003

XXVIII Conferencia Internacional de  
la Cruz Roja y de la Media Luna Roja, Ginebra, 2003

# bulletin quotidien

n°5 - Genève, 7 décembre 2003

## Adoption de la Déclaration et de l'Agenda pour l'action humanitaire

La 28<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est conclue samedi avec l'adoption d'une série de résolutions, dont les plus importantes sont la *Déclaration et l'Agenda pour l'action humanitaire*.

Notant que les conflits armés, les catastrophes et les maladies mettent des millions de personnes dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, la Déclaration engage les États et l'ensemble du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à résoudre ce problème en promouvant le respect des lois applicables et en réduisant la vulnérabilité des communautés humaines face à ces fléaux.

- respecter et restaurer la dignité des personnes portées disparues dans le cadre de conflits armés ou autres situations de violence armée ainsi que celle de leurs familles ;
- améliorer la protection des civils contre l'utilisation aveugle des armes et contre leurs effets et protéger les combattants contre les souffrances inutiles causées par des armes prohibées en contrôlant le développement, la prolifération et l'utilisation des armes ;
- limiter l'impact des catastrophes en mettant en œuvre des mesures de prévention et de réduction des risques et en améliorant les mécanismes de préparation et d'intervention ; et
- réduire la vulnérabilité croissante aux maladies résultant de l'opprobre et de la discrimination et d'un accès inadéquat aux programmes de prévention, de soins et de traitement.

Les textes intégraux de ces deux documents seront placés sur les sites Internet du CICR et de la Fédération internationale.

On pourra également y consulter les rapports des onze ateliers organisés en conjonction avec la Conférence.

Les délégués ont reçu un résumé des 360 engagements individuels et collectifs souscrits durant la session par 124 Sociétés nationales, 65 États et six observateurs. Ces engagements couvrent un large éventail de domaines allant des disparus dans le cadre de conflits armés à l'application du Droit international humanitaire, en passant par l'utilisation et le contrôle de certaines armes, les divers moyens d'améliorer la préparation aux catastrophes et la lutte contre l'opprobre et la discrimination liés au VIH/sida. On trouvera sur le site Internet du CICR la liste détaillée des engagements. ■



L'*Agenda pour l'action humanitaire* met l'accent sur le thème principal et but général de la Conférence internationale : protéger la dignité humaine. Il énonce à l'intention des États et des composantes du Mouvement une série d'objectifs concrets et de mesures à mettre en œuvre :

## Commission permanente

Le président de la Conférence, Jaime Ricardo Fernández Urriola, a annoncé que, suite à l'élection vendredi des nouveaux membres de la Commission permanente, celle-ci avait élu Mohammed Al-Hadid, du Croissant-Rouge jordanien, pour président, et Janet Davidson, de la Croix-Rouge canadienne, pour vice-présidente. ■

## Autres résolutions

L'assemblée a approuvé des résolutions touchant à la révision du règlement du Fonds de l'Impératrice Shôken, à l'adoption de la résolution n° 5 (1er décembre 2003) du Conseil des délégués relative à l'emblème, ainsi qu'au lieu et à la date de la prochaine session de la Conférence internationale. ■

## Le président du comité de rédaction félicite ses collègues

Son Excellence Johan Molander, ambassadeur de Suède et président du comité de rédaction, a évoqué les longues heures et l'intense travail requis pour négocier les documents soumis à l'approbation des délégués de la Conférence. Il a précisé que le comité était finalement parvenu à adopter tous les documents par consensus, vendredi à 23 h 15.

« Bien que les négociations aient souvent été difficiles et qu'elles aient parfois mis en lumière de sérieuses divergences, l'atmosphère au sein du comité de rédaction et des autres groupes est toujours restée excellente », a-t-il déclaré. « J'ai été impressionné par l'esprit de coopération et de conciliation et par l'approche constructive grâce auxquels le comité a pu aboutir à des textes acceptables par tous. » ■

## Rapport sur les commissions : quatre priorités examinées

Le 4 décembre, des délégués du monde entier ont examiné, dans le cadre de discussions parallèles, quatre questions prioritaires pour la communauté humanitaire.

**La Commission A2** a examiné *les aspects humanitaires de la question des personnes portées disparues dans le cadre de conflits armés*. Après des interventions consacrées à l'expérience traumatisante des familles de disparus et aux instruments juridiques existants, les participants ont discuté des moyens d'améliorer la situation, tout en soulignant que la responsabilité première incombe aux gouvernements. Ils ont insisté sur la nécessité d'assurer aux familles une information et un soutien adéquats, en prenant en compte les besoins particuliers des enfants.

Ils ont également appelé au renforcement de la coopération au sein de la communauté internationale, notant que les progrès dans ce domaine sont entravés par le manque de ressources et de capacités, alors que la question des disparus est un élément clé du processus de paix et de réconciliation.

**La Commission A3** a traité *des coûts humains de l'utilisation de certaines armes dans les conflits armés*. Les participants se sont féli-

cités des progrès enregistrés à l'égard, notamment, des mines anti-personnel et des armes laser à effet aveuglant, ainsi que de la récente signature du protocole relatif aux débris de guerre explosifs. Tout en estimant que ces avancées confirment l'efficacité du Droit international humanitaire (DIH) pour limiter les effets de certaines armes, ils ont souligné que ce droit devrait être pris en compte dès le stade du développement d'armes nouvelles. Ils ont débattu en particulier des risques de détournement des nouvelles technologies et sciences de la vie à des fins hostiles et insisté sur la nécessité d'axer les efforts de prévention sur la communauté scientifique.

Par ailleurs, observant que les armes légères font plus de victimes que toutes les autres et que leur emploi est associé à l'utilisation d'enfants-soldats et à l'insécurité régionale, ils ont encouragé les Sociétés nationales à entreprendre des efforts de sensibilisation à cet égard.

**La Commission B2** s'est penchée sur *la réduction des risques de catastrophes et de maladies et de leur impact*. Partant du constat que les pauvres sont affectés de façon disproportionnée par les catastrophes et les maladies, les participants ont appelé à associer plus étroitement les personnes vulnérables aux processus de planification.

Suite de la page 2

tion et de prévention et recommandé la mise en place d'approches participatives pour renforcer les capacités au niveau communautaire. Ils ont estimé que le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pouvait jouer un rôle déterminant en conduisant des activités de sensibilisation et en encourageant l'adoption de mesures législatives. Notant que les catastrophes minent le développement, ils ont également insisté sur la nécessité d'adopter une approche globale intégrant préparation, secours, relèvement et développement.

**La Commission B3** a débattu de *la réduction de l'impact du VIH/sida sur les personnes vulnérables*. Appelant à ne pas sous-estimer la gravité de la pandémie, les participants ont souligné que le VIH/sida ne tue pas seulement des individus, mais des communautés entières. Ils ont encouragé le Mouvement à adopter une

approche intégrée de la lutte contre la pandémie combinant, entre autres, les éléments suivants: efforts de sensibilisation pour améliorer l'accès aux soins et aux traitements et pour abolir les politiques discriminatoires; promotion de la participation des personnes vulnérables dans les programmes; soutien actif à la campagne contre l'opprobre et la discrimination. Prenant acte que la pandémie touche tout particulièrement l'Afrique subsaharienne, mais qu'elle s'étend à un rythme alarmant en Europe de l'Est, en Asie et dans les Caraïbes, ils ont recommandé un regain d'efforts dans le domaine de la prévention, notamment au bénéfice des consommateurs de drogue par injection. Ils ont également insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux femmes, qui assument l'essentiel du fardeau de la maladie, et de s'attaquer énergiquement à l'exploitation sexuelle des enfants et à l'impact économique du VIH/sida. ■

## La Conférence se conclut sur un engagement à poursuivre le combat pour la dignité humaine

Dans leurs discours de clôture, les présidents de la Fédération internationale et du CICR, ainsi que les présidents sortant et nouvellement élu de la Commission permanente, ont tous salué la détermination de l'ensemble des participants à lutter pour protéger la dignité humaine.

Le président de la Fédération internationale, Juan Manuel Suárez del Toro, a réaffirmé l'engagement de longue haleine de son institution en faveur de la réduction de l'impact des catastrophes, des maladies et de la discrimination sur les plus vulnérables. « Un énorme travail nous attend. Nous devons mettre en pratique ce à quoi nous nous sommes engagés – la vie et la dignité de millions de personnes en dépendent », a-t-il noté.

Le président du CICR, Jakob Kellenberger, s'est félicité de la confirmation donnée par

la Conférence de l'importance cruciale du Droit international humanitaire et de la préoccupation exprimée vis-à-vis de ses violations. « Nous devons unir nos forces pour garantir que les méthodes et moyens de guerre ne franchissent pas les limites fixées par le droit humanitaire, et que les personnes protégées par ce même droit bénéficient effectivement de la protection qui leur est due », a-t-il déclaré.

La princesse Margriet des Pays-Bas a rendu un hommage spécial aux volontaires pour leur dévouement et leur inlassable travail. Elle a formé l'espoir que l'engagement humanitaire exprimé dans l'Agenda pour l'action humanitaire et la Déclaration finale se convertira en actions concrètes. « Le Mouvement et les gouvernements doivent entreprendre dès à présent l'effort nécessaire », a-t-elle souligné. « Ensemble, nous avons le pouvoir de changer l'humanité. »

Le nouveau président de la Commission permanente, Mohammed Al-Hadid, a pour sa part réaffirmé son adhésion aux « valeurs de notre grand Mouvement » et sa détermination à le servir « dans l'esprit des Principes fondamentaux ». « Le plan d'action adopté par la Conférence, a-t-il ajouté, guidera les travaux de la Commission jusqu'à la prochaine session en 2007. »

Après avoir évoqué les nombreux défis auxquels est aujourd'hui confrontée l'action humanitaire, le président de la Conférence, Jaime Ricardo Fernández Urriola, a conclu sur une note optimiste. « Jamais auparavant l'humanité ne s'était aussi massivement mobilisée contre l'adversité. Je vous encourage à maintenir contre vents et marées votre combat quotidien pour la dignité humaine », a-t-il déclaré, avant de prononcer la clôture officielle de la 28e Conférence internationale. ■